

Submission by the Church of Scientology
OSCE Review Conference
(Warsaw, 26 September – 7 October 2011)

Discrimination in France:
MIVILUDES increases discrimination and intolerance
Via a new biased university curriculum

This year, in France, Miviludes (the Inter-Ministerial Mission of Vigilance and Fight Against Sectarian Drifts) and its president Georges Fenech have taken one step forward in their program of stigmatization of religious minorities they derogatorily label as “sectarian movements”.

Back in 2008, right before his appointment at the head of MIVILUDES by the French Prime Minister, Mr. Fenech announced his program:¹ training of the magistrates because the concept of “psychological subjection” has never been defined in the so-called “About-Picard law” adopted to criminalize proselytism by religious minorities as “abuse of weakness”; judges did not know when adherence to such groups constituted psychological subjection or not. He recommended also “training” of the police, social workers, youth educators and psychiatrists so they would know which groups to consider as “sectarian movements”.

Based on documents released under the Freedom of Information law², the training provided so far to the judges, police and other officials, far from being general briefings on sectarian drifts, have included specific briefings on Scientology, Jehovah's Witnesses and other targeted groups, with information provided by speakers of anti-sects associations and without any possibility of contradiction, debate or rebuttal by the concerned groups. As part of the documents distributed to the attendees, hostile press articles and only negative court decisions were provided, omitting decisions from higher judicial authorities directly contradicting those decisions. Positive jurisprudence has been completely ignored.

Now, a new university curriculum has been created on “sectarian subjection”³ where social workers, justice professionals, psychiatrists and medical workers will be trained amongst other things to identify during their professional activity so-called “sect victims”, even if these persons chose to associate with religious minorities of their own free will. The curriculum will also cover how to make an “exfiltration” from a sect, a very questionable practice alike kidnapping and deprogramming.⁴

This curriculum includes 144 hours of lectures and analysis of practical cases in each course by having apostates give their stories about the minority of religion or belief they have left. It is organized by the Secretary General of Miviludes Hervé Machi, a psychologist, Sonya

¹ See his report « La justice face aux dérives sectaires » (Justice Facing Sectarian Drifts), La Documentation française, 2008.

² See addendum 1: Training program for the national school of magistrates

³ See addendum 2: the university curriculum

⁴ See addendum 3: Exit Counseling

Jougla, who was quoted in Mr. Fenech's 2008 program⁵ saying that "*it is even more difficult to protect a child from his parents' beliefs than from their beatings or their incestuous sexuality*" and Jean-Pierre Jougla, administrator of UNADFI, a state funded anti-sect association.

As in the earlier training, the focus will be on specific movements which will be stigmatized by apostates⁶ and considered de facto as dangerous cults without any possibility for them to answer. All the steps laid down in 2008 to organize stigmatization of religious minorities have been implemented by Miviludes and its President. This insidious disinformation is spreading intolerance and discrimination all across the French institutions and society. We respectfully call on the OSCE to intervene to put an end to this situation.

⁵ See his report « La justice face aux dérives sectaires » (Justice Facing Sectarian Drifts), La Documentation française, 2008.

⁶ See addendum 2: the university curriculum

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE**FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS****LES SECTES**

du 11 au 15 octobre 2004

E.N.M.**3 ter, quai aux Fleurs****75004 PARIS****Directeurs :****Madame Marie-José AUBE-LOTTE**

Magistrat, chargé de mission, Direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la justice

Monsieur Emmanuel JANCOVICI

Chargé de mission, Direction Générale de l'action sociale, Ministère de l'Emploi, Ministère de la Santé

Lundi 11 octobre 2004

- 14 Heures 00 **PRESENTATION DE LA SESSION**
- Monsieur Gilles CHARBONNIER*, Chargé de formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature, Paris
- Madame Marie-José AUBE-LOTTE*, Magistrat, chargé de mission, Direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la justice
- Monsieur Emmanuel JANCOVICI*, Chargé de mission, Direction Générale de l'action sociale, Ministère de l'Emploi, Ministère de la Santé
- 14 Heures 15 **SECTE ET RELIGION**
- Monsieur Michel LACROIX*, Maître de conférences à l'Université d'Evry et à l'I.U.F.M. de Versailles, agrégé de philosophie
- 15 Heures 30 **DEBAT AVEC LA SALLE**
- 16 Heures 00 **LE PANORAMA SECTAIRE**
- Direction Centrale des Renseignements Généraux
- 18 Heures 00 **FIN DES TRAVAUX**

Mardi 12 octobre 2004

- 09 Heures 00 **LA MANIPULATION MENTALE**
- Monsieur Jean-Marie GALLOT-LAVALLEE*, Docteur en médecine
- 10 Heures 30 **DEBAT AVEC LA SALLE**
- 11 Heures 00 **TEMOIGNAGE D'UN EX-ADEPTE**
- 12 Heures 30 **FIN DES TRAVAUX**
- 14 Heures 00 **L'EGLISE DE SCIENTOLOGIE**

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS

LES SECTES

du 14 au 17 octobre 2002

E.N.M.

3 ter, quai aux Fleurs

75004 PARIS

Lundi 14 octobre 2002

D177S/6

14 Heures 30 **Physiologie sectaire**

Mardi 15 octobre 2002

09 Heures 30 **L'Eglise de Scientologie**

DEJEUNER

14 Heures 30 **Mouvement raëlien**

Témoins de Jéhovah

Mercredi 16 octobre 2002

09 Heures 30 **L'adepte et les techniques de manipulation mentale**

DEJEUNER

14 Heures 30 **Difficultés et moyens à mettre en oeuvre pour lutter contre les agissements sectaires : - signalements - plainte - enquête...**

Table ronde avec les ministères et les associations

Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche

Gendarmerie nationale

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

Ministère de la justice

- 2 -

SOMMAIRE

Articles et chroniques concernant les sectes en général

- Quand les sectes répondent à nos désirs....(Michel Lacroix, maître de conférence à l'université d'Evry. Enseignant magazine, novembre 1997)
Pages 1 à 9
- Pratiques médicales et sectes : rapport adopté par le Conseil national le 27 septembre 1996. www.ordmed.org/sectes
Pages 10 à 21
- La manipulation mentale : "mythe médiatique ou réalité psychiatrique" (Dr Jean-Marie Abgrall)
Pages 22 à 35
- Les sectes et la protection judiciaire des mineurs (Michel Huyette, magistrat. Recueil Dalloz Sirey, 1996)
Pages 36 à 41
- Les sectes et le droit (Michel Huyette, magistrat)
Pages 42 à 47
- Rapport adressé au Premier ministre par la MIVILUDES sur les dérives sectaires (année 2003)
Pages 48 à 55

Articles concernant certains mouvements sectaires

Eglise de scientologie

- Un service de renseignement organisé de façon quasi militaire. Le Monde, 16 février 1998
Page 57
- La Scientologie à l'assaut des entreprises. L'Expansion, du 4 au 17 février 1999
Pages 58 à 61
- L'escadron noir de la scientologie. Le Nouvel observateur
Pages 62 à 63
- Lettre du président de la Commission des Citoyens Pour les Droits de l'Homme France
Page 64
- Note d'information DGS/SP 3 n° 97-374 du 27 mai 1997 relative à l'intervention de certaines organisations dans le domaine de la psychiatrie
Page 65

Les témoins de Jéhovah

- Organisation des "témoins de Jéhovah" : présentation à l'Ecole nationale de la magistrature (15 octobre 2002) par Gérard Fodor, président de l'ADFI Midi-Pyrénées
Pages 67 à 81
- Annexes :
 - I. Le conseil d'administration
 - II. III.IV.V. Organigrammes
 - VI. a. Brochure des témoins de Jéhova. Février 1988
b. Les témoins de Jéhovah et la question du sang
 - VII. Problèmes médicaux : points importants
 - VIII. Les ateliers du Coiron

DIPLÔME d'UNIVERSITÉ de 3^{ème} CYCLE
EMPRISE SECTAIRE ET PROCESSUS DE VULNERABILITE (2011-2012)

Directeurs de l'enseignement : Pr Christian HERVE, Pr Denis SAFRAN
Coordonnateurs et responsables : Hervé MACHI, Sonya et Jean-Pierre JOUGLA

La spécificité du processus d'emprise sectaire étant extrêmement complexe, les professionnels de la santé, de la justice et les travailleurs sociaux appelés à intervenir auprès des victimes de sectes étant mal informés, se sentent démunis face à cette aliénation particulière et difficile à cerner.

De plus, la non reconnaissance de la victime de secte et l'incompréhension de sa souffrance par les professionnels et les institutions aggravent le traumatisme sectaire initial et murent les victimes dans une solitude paralysante.

OBJECTIFS

Ce diplôme a pour objectif :

- Apporter une formation théorique complémentaire approfondie sur l'emprise et les processus sectaires
- Développer la capacité à repérer dans l'exercice professionnel quotidien de chacun, les victimes de sectes et les traumatismes qu'elles ont subis
- Acquérir la compétence spécifique nécessaire à la prise en charge de ces victimes particulières
- Mettre en place un réseau de professionnels formés à la spécificité du processus d'emprise (ce qui correspond à une attente de ces victimes, de leur entourage, mais aussi du corps social des institutions et des associations d'aide aux victimes d'emprise sectaire)

ENSEIGNEMENT

La durée totale de l'enseignement magistral est de 144 heures sur 8 périodes de 3 jours (jeudi, vendredi et samedi) auquel s'ajoute quelques conférences. Il débutera en décembre 2011.

PROGRAMME

Le programme peut être consulté sur le site : www.parisdescartes.fr

CONDITIONS d'INSCRIPTION

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- les médecins psychiatres et pédopsychiatres
- les docteurs en médecine (généralistes, pédiatres, médecins du travail, médecins scolaires...)
- les psychologues cliniciens, les psychologues cliniciens-psychothérapeutes
- les experts (psychiatres ou psychologues cliniciens)
- les juristes (magistrats, avocats, OPJ)
- les candidats possédant au minimum un diplôme de fin de 2^{ème} cycle (infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux)
- les étudiants possesseurs d'un Master 1 (ou équivalence) sur dossier
- les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par dérogation du conseil pédagogique après examen de leur dossier.

Les étudiants désirant s'inscrire doivent adresser **une lettre de motivation avec CV** par courrier ou par fax : au Directeur du Laboratoire d'Éthique Médicale et Médecine Légale ou par e-mail à : jeanne.besse@parisdescartes.fr. Un dossier permettant d'effectuer une inscription sera adressé aux étudiants par le secrétariat de l'UFR biomédical courant septembre.

DROITS d'ENSEIGNEMENT

Formation initiale : 1000 €+ droits d'inscription

Formation continue : 1550€+ droits d'inscription

D.U « Emprise sectaire et processus de vulnérabilité »

Conférences inaugurales

<i>Jeudi</i>	<i>8 Décembre 2011</i>
9H- 11h	- Enjeux éthiques : autonomie et vulnérabilité
11h-13h	- Constitution, fonction et principales décisions de la Miviludes
14h-16h	- La relation intersubjective
16h-18h	- Gestion de crises et processus sectaires

1° module : Le processus sectaire

<i>vendredi</i>	<i>9 décembre 2011</i>
9h-11h	- Les droits des victimes de dérives sectaires
11h-12h	- Les « idées fausses »
14h-16h	- La secte, structure sociétale projective de substitution
16h-17h30	- Le profil des « recrutables »

<i>samedi</i>	<i>10 décembre 2011</i>
9h-11h	- Le processus d'emprise
11-11h30	- Témoignage
11h 30-12h	- Analyse de cas
14h-16h	- Analyse de cas
16h-17h30	- Les victimes oubliées

2° module : les différentes victimes

<i>jeudi</i>	<i>12 janvier 2012</i>
9h-9h30	- Profil d'un groupe sectaire
9h30-10h30	- Les enfants dans les sectes
10h30-12h	- Témoignage
14h-14h 30	- Analyse de cas
14h30-15h30	- Les enfants dans les sectes
15h-30 -17h30	- Témoignage

<i>Vendredi</i>	<i>13 janvier 2012</i>
9h-9h30	- analyse de cas
9h30-10h	- L'entourage de l'adepte
10h- 11h30	- Témoignages
11h30- 12h	- Analyse de cas
14h- 14h30	- Profil d'un groupe sectaire
14h30-15h30	- Les personnes âgées
15h30-16h30	- Témoignage
16h30-17h30	- Analyse de cas

<i>samedi</i>	<i>14 janvier 2012</i>
9h-10h30	- Approches institutionnelles et associatives
10h30 11h	- Profil d'un groupe sectaire
11h- 11h30	- Témoignage
11h30-12h	- Analyse de cas
14h-14h30	- Témoignage
14h30-15h 30	- Analyse de cas
15h30-16h30	- La société victime
16h30-17h30	- Profils de groupes

3° module : le gourou, la secte

<i>Jeudi</i>	<i>9 Février 2012</i>
9h -10h30	- Catégories de gourous - Pathologie des gourous - Genèse d'une secte
10h30-12h	- Témoignage
14h-14h30	- Analyse de cas
14h30-16h30	- Exfiltration
16h30-17h30	- La sexualité des gourous

<i>vendredi</i>	<i>10 février 2012</i>
9h-9h30	- Analyse de cas
9h30- 11h30	- Spiritualité, religion, athéisme
11h30-12h	- Profil d'un groupe sectaire
14h- 15h30	- Témoignage
15h30-16h	- Secte et catholicisme (film)
16h 17h30	- Les critères de reconnaissance d'une secte - La construction d'un mythe

<i>Samedi</i>	<i>11 février 2012</i>
9h-9h30	- Analyse de cas
9h30-10h30	- Les sectes et l'humanitaire
10h30-11h30	- Témoignage
11h30-12h	- Analyse de cas
14h-16h	- Témoignages
16h-17H	- Culpabilité, sanctions internes, apostat et Bannissement
17h-17h30 ☒	- Analyse de cas

4° module : médical et social

<i>jeudi</i>	<i>8 mars 2012</i>
9h -12h	- Sectes et clonage
14h -15h	- Conseil de l'ordre des médecins
15h-17h30	- Secte et laïcité

<i>vendredi</i>	<i>9 mars 2012</i>
9h-10h30	- Les produits d'appel et « terrains de chasse »
10h30-12h	- des M.T.I. (méthodes thérapeutiques illusoires) - Le sens de la maladie
14h-16h30	- Fondements théoriques des M.T.I. : anatomie ésotérique (alchimie, tradition)
16h30- 17h	- Les M.T.I. techniques de soins
17h-17h30	- Profil d'un groupe sectaire - Profil d'un groupe sectaire

<i>samedi</i>	<i>10 mars 2012</i>
9h-11h	- Témoignage
11-11h30	- L'argent dans les sectes
11h30-12h	- Analyse de cas
14h-16h	- Sectes et drogues
16h-17h30	- Sectes et entreprises

5° module : analyse psychologique, psychiatrique et expertises

<i>jeudi</i>	<i>4 avril 2012</i>
9h-11h	- Témoignage
11h-11h30	- les M.T.I. psy
11h30-12h	- analyse de cas
14H 17h 30	- Analyse psychiatrique - Expertises psychiatriques des adeptes et des gourous

<i>vendredi</i>	<i>5 avril 2012</i>
9h-9h30	- Profil d'un groupe sectaire
9h30-10h	- Les contre-indications thérapeutiques
10h-12h	- Témoignage
14h 14h30	- Analyse de cas
14h30-16h	- Expertise psychiatrique - Expertise psychologique - Les CUMP
16h -17h30	- Stress et emprise

<i>samedi</i>	<i>6 avril 2012</i>
9h-11h	- La psychothérapie des victimes d'emprise sectaire - La spécificité de l'aliénation sectaire
11h-11h30	- La psychothérapie des enfants
11h30-12h	- Profil d'un groupe sectaire
14h- 16h	- Témoignage
16h- 17h 17h-17h30	- Accompagnement Psy en justice - Analyse de cas

6° module : analyse juridique, commissions d'enquêtes, jurisprudences

<i>jeudi</i>	<i>10 mai 2012</i>
9h-10h	- L'arsenal judiciaire face aux sectes
10h-12h	- Droit pénal et secte
14h-15h30	- Le contentieux familial
15h30-17h30	- Secte et droit

<i>vendredi</i>	<i>11 mai 2012</i>
9h-10h30	- Sectes et diffamation
10h30-12H	- Sectes et droit civil
14h-16h	- Les contre sens de la Justice - La question de la preuve - La survictimation
16h- 17h	- Atteintes et violations des droits fondamentaux
17h-17h30	- Profil d'un groupe sectaire

<i>samedi</i>	<i>12 mai 2012</i>
9h-10h	- Aspect international et frontalier
10h-12h	- Loi Belge
14h-15h30	- Le Juge des enfants et les sectes
15h30-17h30	- L'assemblée Nationale et les sectes

7° module : les catastrophes, l'apocalypse, la Police

<i>jeudi</i>	<i>7 juin 2012</i>
9h-10h	- La pénétration des sectes sur les lieux de catastrophes
10h- 11h 11h- 12h	- Témoignages
14h-14h30	- Analyse de cas
14h30- 15h30	- La CIMES (cellule d'intervention mobile emprise sectaire)
15h30-17h	- Accompagnement en Justice
17h-17h30	- Profil d'un groupe sectaire

<i>vendredi</i>	<i>8 juin 2012</i>
9h- 12h	- Résurgence des discours apocalyptiques et risques de dérives sectaires
14h- 17h30	- Témoignages

<i>samedi</i>	<i>9 juin 2012</i>
9h-11h	- L'apocalypse - Le traumatisme de l'apocalypse
11h-11h30	- Témoignages
11h30-12H	- Analyse de cas
14h- 15h30	- Intervention de la CAIMADES
15h30-17h	- La Police et les sectes
17h-17h30	- Profil d'un groupe sectaire

8) module : les médias, les enseignements, les associations

<i>jeudi</i>	<i>28 juin 2012</i>
9h-10h	- Les enseignements parallèles - Les pseudo universités - les écoles hors et sous contrat
10h-11h30	-Témoignage - Témoignages
11h30- 12h	- Profil d'un groupe sectaire
14h-16h	- analyse de cas
16h-17h 17h -17h30	- Témoignage - Analyse de cas

<i>vendredi</i>	<i>29 juin 2012</i>
9h-9h30 9h30- 10h30	- Analyse de cas - La formation des journalistes - La survictimation par les médias
10h30-12h	- Sectes et reportages
14h-15h30	- Sectes et B.D.
15h30-17h	- Témoignage
17h-17h30	- Analyse de cas

<i>samedi</i>	<i>30 juin 2012</i>
9h- 10h30	- Médias et sectes
10h30-12h	- Pressions hostiles sectaires
14h-16h	- Table ronde des associations
16h-17h30	- BILAN du D.U.

Secte : les sept reclus "libérés"

Publié le 18 Décembre 2009 à 11h45

Mise à jour le 18 Décembre 2009 à 14h37

(...)

C'est lors d'une opération menée du 9 au 13 décembre, à Oxford et Bristol et qualifiée "d'exit counseling" (exfiltration) par Me Daniel Picotin, que les sept membres de la famille Védrières restés sous l'influence du gourou malgré son interpellation ont pu être récupérés par une équipe spécialisée.

L'avocat bordelais spécialisé dans la lutte antisecte a organisé deux opérations "commandos" en Angleterre, "avec une psychanalyste, un criminologue et un chauffeur spécialisé", la première à la mi-novembre avait permis la sortie de Guillaume de Védrières, 32 ans. Deux membres du clan Védrières avaient pu échapper à l'emprise de Tilly avant le départ outre-manche, en 2008, du reste de la famille et deux autres ont été soustraits donc grâce à l'action de Me Picotin en 2009.

"C'est le plus bel acte de ma vie professionnelle", a affirmé l'avocat qui est également président de l'association "Info-secte Aquitaine/CCMN" et milite pour un renforcement de la loi contre "les manipulations mentales".